

# Les acteurs et le financement

## LES ACTEURS



**Le Département des Hauts-de-Seine** est le maître d'ouvrage qui pilote et porte le projet de requalification de la RD 7. Il associe de façon continue les autres acteurs du projet afin de l'enrichir et de l'améliorer en permanence.



**La Région Île-de-France** subventionne l'aménagement de la RD 7 dans le cadre du plan « anti-bouchons ».



**L'établissement public Voies Navigables de France** est le propriétaire et le gestionnaire du domaine public fluvial, associé au projet dès les études préliminaires.



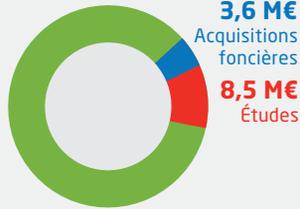
**Les villes de Suresnes et de Saint-Cloud**, concernées par le projet, ont été associées dès les études préliminaires du projet pour participer à sa mise en œuvre.

## LE FINANCEMENT

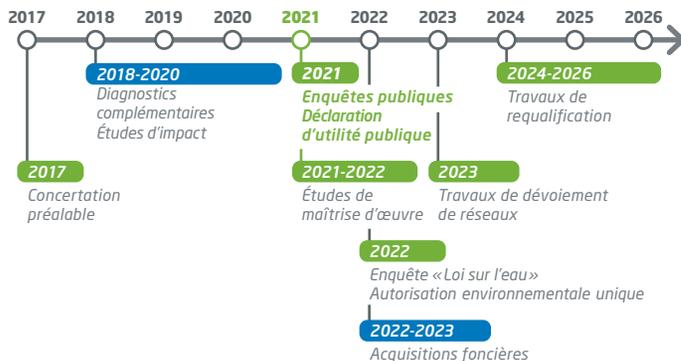
Le projet est estimé à **104,1 millions d'euros HT (valeur 2017)**

Le projet est financé par le **Département des Hauts-de-Seine** avec la participation de la **Région Île-de-France** et des villes de **Suresnes** et de **Saint-Cloud** (aménagement des berges).

**92 M€**  
Travaux



## LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL



# Participez à l'enquête publique !

## QU'EST-CE QU'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Toute opération importante d'aménagement urbain est soumise à une procédure d'enquête publique. Elle permet de s'informer sur le projet et de donner son avis. L'enquête publique sur la requalification de la RD 7 porte à la fois sur les travaux d'aménagement et sur l'enquête parcellaire, c'est-à-dire les emprises du projet. À l'issue de celle-ci, le projet peut être ajusté avant sa mise en œuvre.

## S'INFORMER...

Ce **dépliant** présente le projet. Il est disponible dans les mairies de Suresnes et de Saint-Cloud. Une version numérique est téléchargeable sur le site internet du Département des Hauts-de-Seine.

Une **page internet** dédiée, sur le site du Département <https://www.hauts-de-seine.fr/rd7>, regroupe toutes les informations générales, techniques et réglementaires de l'enquête nécessaires à la compréhension et à la réalisation du projet.

Le **dossier d'enquête** est consultable dans les mairies de Suresnes et de Saint-Cloud et sur le site du Département.

Le **film du projet** modélise certains secteurs et met en exergue les points clés du projet.

## ... DONNER VOTRE AVIS ET POSER VOS QUESTIONS

Lors des 6 permanences assurées par le commissaire enquêteur :

- en présentiel le **jeudi 8 avril de 9h à 12h**, le **vendredi 30 avril de 15h à 18h** et le **lundi 10 mai de 15h à 18h** en mairie de Suresnes.
- en présentiel le **jeudi 8 avril de 14h à 17h**, le **samedi 24 avril de 9h à 12h** et le **mercredi 12 mai de 14h à 17h** en mairie de Saint-Cloud.
- par téléphone ou en visioconférence le **mercredi 28 avril de 17h à 20h** et le **mercredi 5 mai de 17h à 20h** (sur rendez-vous au 01 83 62 45 74 ou sur <http://rd7-suresnes-saintcloud.enquetepublique.net>).

Lors de la réunion publique organisée à distance via la plateforme Zoom vous permettant de vous informer et d'échanger sur le projet :

- le **jeudi 15 avril de 19h à 21h**. Pour obtenir le lien de connexion, inscrivez-vous à la réunion publique sur <https://www.hauts-de-seine.fr/rd7>

## ...ET PARTICIPER !

Les **registres papier** sont mis à disposition en mairies de Suresnes et de Saint-Cloud et une version dématérialisée sur <http://rd7-suresnes-saintcloud.enquetepublique.net>  
Vous pouvez aussi adresser par e-mail vos observations et propositions à [rd7-suresnes-saintcloud@enquetepublique.net](mailto:rd7-suresnes-saintcloud@enquetepublique.net)

Pour accéder à ces registres, prendre rendez-vous avec le commissaire enquêteur ou vous inscrire à la réunion publique, connectez-vous à : <https://www.hauts-de-seine.fr/rd7>



ENQUÊTE PUBLIQUE DU 8 AVRIL AU 12 MAI 2021

Requalification de la RD 7

Villes de Suresnes et de Saint-Cloud



Vue de l'Estacade côté Suresnes, entre les rues Marcel Monge et Louis Blériot  
© Studiography

# Aménagement de la RD 7

## Suresnes et Saint-Cloud

Le Département des Hauts-de-Seine souhaite requalifier la route départementale n°7 qui s'étend du pont de Suresnes au Domaine national de Saint-Cloud en boulevard urbain. Ce projet, dont les travaux sont envisagés sur trois ans (de 2023 à 2026), transformera cette voie de 3,3 km, dont les abords seront végétalisés.

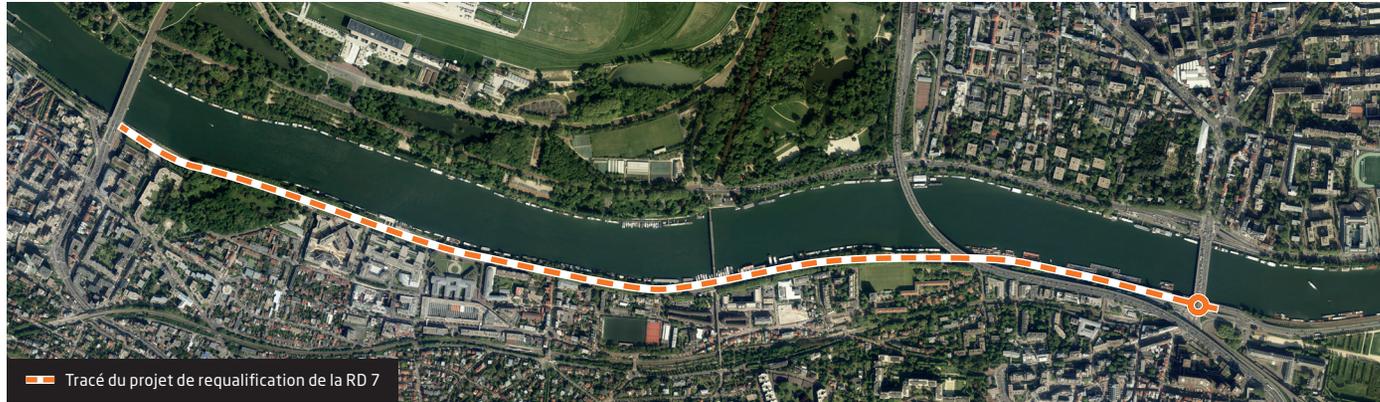
La fluidité du trafic, la sécurisation des déplacements, l'amélioration des mobilités douces, la mise en valeur paysagère sont autant de lignes directrices de ce projet pour améliorer le confort de vie des habitants.

Découvrez ce projet et participez à l'enquête publique.

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)



# Les enjeux du projet



## Améliorer le partage de l'espace public

Le partage de l'espace public sera réorganisé afin de faciliter les déplacements des piétons, cyclistes, automobilistes et usagers des transports en commun. L'installation d'une nouvelle signalisation (feux tricolores) sur les carrefours et d'un mobilier urbain adapté assurera une meilleure lisibilité des différents cheminements. Une piste cyclable bidirectionnelle séparée des autres circulations sera créée pour faciliter les déplacements cyclistes. Des aménagements paysagers permettront de mieux intégrer le réseau routier à son environnement proche.



## Rendre les déplacements plus sûrs

Les traversées piétonnes de la RD 7 seront sécurisées par la réalisation systématique d'îlots refuges et le réaménagement des carrefours équipés d'une nouvelle signalétique. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera assurée par des aménagements adaptés (rampes d'accès). L'harmonisation de la chaussée à 2x2 voies prévue entre les ponts de Suresnes et de Saint-Cloud permettra d'apaiser et de fluidifier la circulation des véhicules.



## Intégrer les circulations douces

De larges trottoirs dédiés aux piétons ainsi qu'une piste cyclable bidirectionnelle seront aménagés et dimensionnés pour garantir la continuité des cheminements ainsi que leur confort sur tout le linéaire. Sur le parvis du parc de Saint-Cloud, les aménagements seront repensés pour revaloriser l'accès au centre historique de la ville et permettront aux usagers de se réappropriier des espaces plus agréables.



## Développer des aménagements paysagers de qualité

Les aménagements paysagers prévus dans le cadre du projet établiront un environnement urbain et paysager en harmonie avec les usages des lieux. L'implantation d'arbres d'alignement (ormes, essences naturelles, etc), accompagnés d'espaces verts (massifs, plantations basses, etc), est prévue de part et d'autre de la RD 7 sur le linéaire du projet. Ces aménagements soignés amélioreront la qualité environnementale et du cadre de vie.



## Rendre la Seine aux Alto-Séquanais

Les berges de Seine seront revalorisées grâce à la création d'une promenade paysagère continue et accessible aux piétons. L'élargissement du trottoir et les aménagements paysagers (arbustes, jardinières, massifs, graminées, etc) respectueux du patrimoine végétal permettront aux piétons d'y cheminer et de profiter de vues dégagées sur le fleuve et le bois de Boulogne. Ces aménagements assureront l'ouverture de la ville sur la Seine.



## Préserver l'environnement

Les aménagements paysagers et matériaux prévus dans le cadre de l'aménagement de la RD 7 ont pour objectifs de préserver l'environnement et de favoriser une continuité écologique. Les revêtements spécifiques limiteront les impacts visuels (murs avec revêtement minéral) et favoriseront la diminution des impacts sonores (murs anti-bruit). La réutilisation sur place des terres et l'infiltration des eaux pluviales seront privilégiées.



## Mettre en valeur le patrimoine

Les revêtements spécifiques, le traitement végétal, la requalification de voies au profit des mobilités douces, ainsi que la mise en lumière des points d'intérêt permettront de valoriser le patrimoine local : le Domaine national de Saint-Cloud, le futur musée du Grand Siècle, l'entrée de la ville de Saint-Cloud, la passerelle de l'aqueduc de l'Avre, ainsi que les entreprises historiques en aéronautique.

# Le projet en images



Place Georges-Clemenceau (ville de Saint-Cloud) ▲  
© Studiography



Carrefour entre le quai Marcel Dassault et la rue Marcel Monge (ville de Suresnes) ▲  
© Studiography

## CHIFFRES CLÉS

**3,3 km** le long de la RD 7

**2 communes** intégrées au projet :  
Suresnes et Saint-Cloud

Des pistes cyclables aménagées  
**d'une largeur de 2,50 m à 3 m**

Des traversées piétonnes sécurisées par  
**un îlot central d'une largeur d'au moins 2 m**